



SAUVONS LA FRÉGATE

Amis de la Frégate, adhérents, citoyens,

Après des mois de mobilisation, de rassemblements, d'articles et une pétition forte de près de 2'000 signatures, le Maire de Thonon-les-Bains n'a pas souhaité prendre l'initiative qui aurait permis la conservation de la Frégate. En novembre 2024, Le Tribunal a rendu son jugement confirmant la validité du permis de construire accordé par le Maire. La démolition de la Frégate semblait actée.

Mais un fait nouveau relance le combat.

Le futur **PLUi-hm**, aujourd'hui en consultation, propose de classer le secteur de la Frégate en zone UC1, limitant la hauteur des constructions à 9 mètres, reconnaissant ainsi son caractère de petit lotissement. À l'inverse, le permis initial s'appuie sur l'ancien PLU de 2013, qui autorisait jusqu'à 15 mètres (5 niveaux) en zone UD.

Cette contradiction révèle une **faille majeure** : comment justifier la construction d'un immeuble en pleine transition réglementaire, alors que les nouvelles règles vont clairement dans le sens d'une densification plus mesurée et d'une meilleure intégration urbaine ?

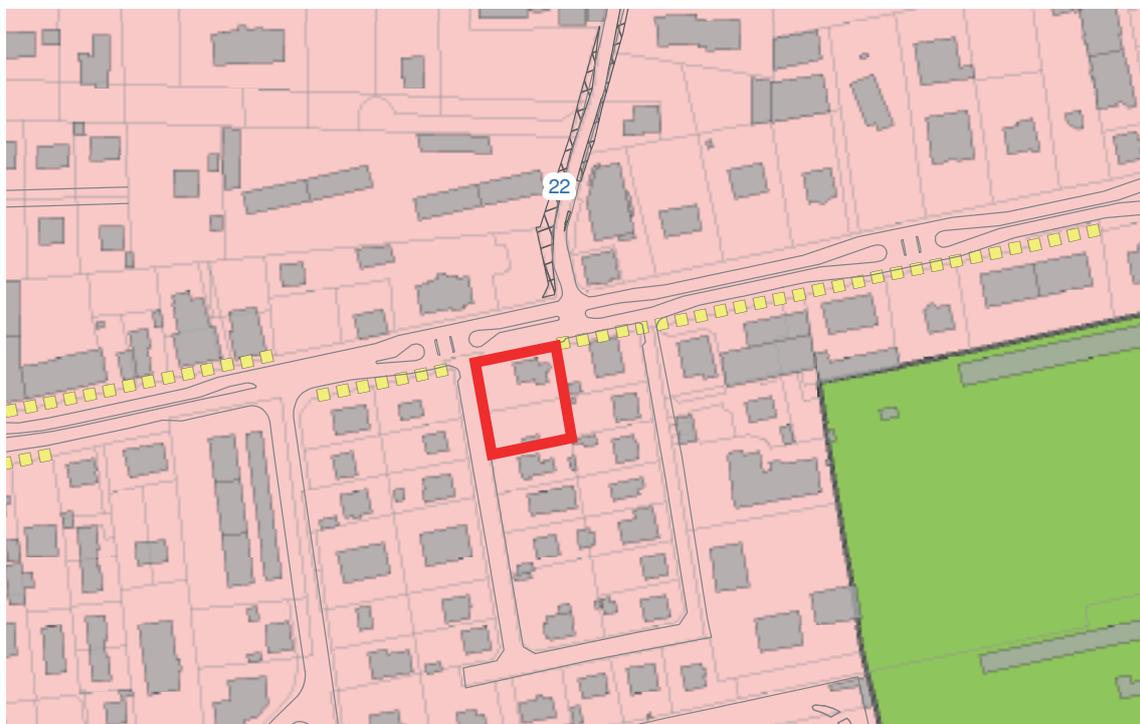
Nous avons saisi le Maire. Il ne peut ignorer ce changement.
La démolition n'est plus une fatalité.
La conservation de la Frégate redevient possible.

MOBILISONS-NOUS À NOUVEAU !

**DIMANCHE 18 MAI 2025 DÈS 10H
POUR UN GRAND RASSEMBLEMENT**

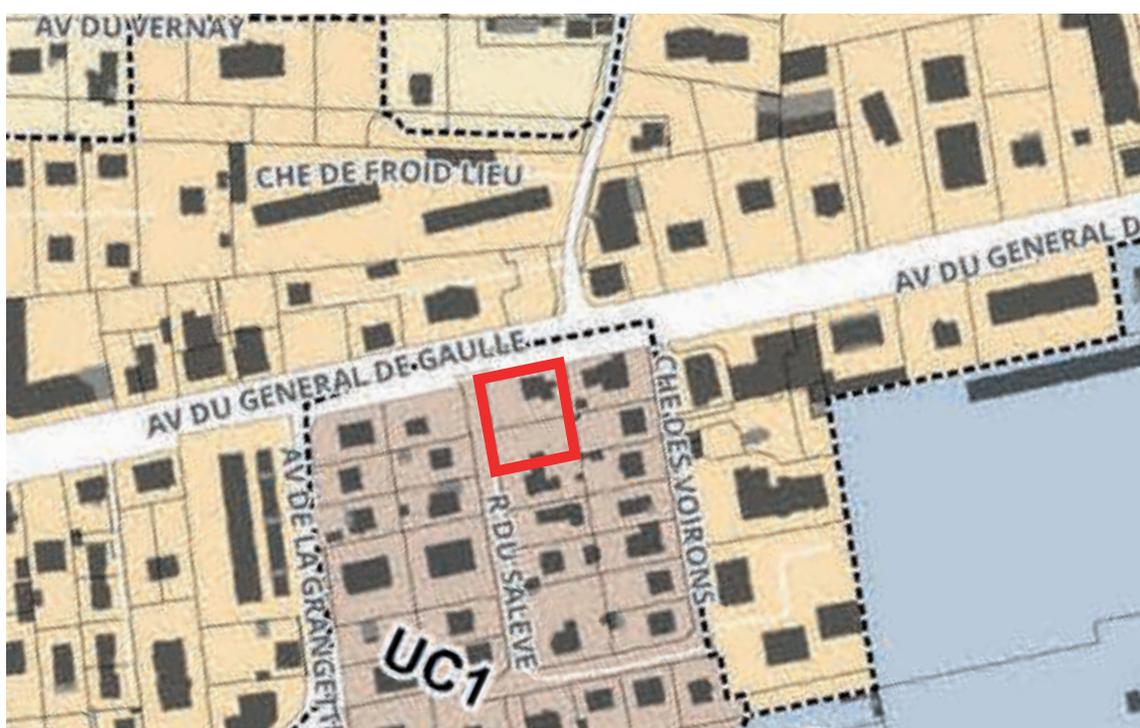
**La Frégate peut encore être sauvée.
Faisons entendre notre voix.**

Association Patrimoine du Léman



Extrait du plan de zonage du PLU adopté le 18 décembre 2013
conforme au PLU modifié le 21 mai 2019

zone UD 



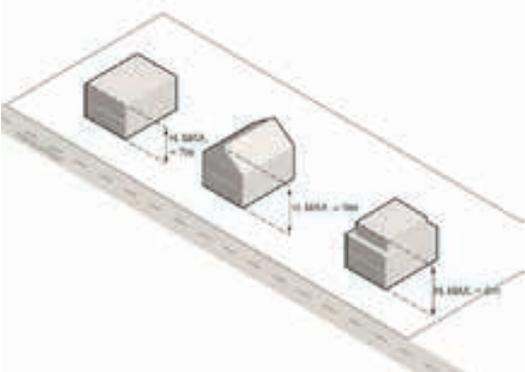
Extrait du plan de zonage du projet PLUi-HM en élaboration, conforme
à l'arrêté le 10 février 2025 par le conseil communautaire de Thonon
Agglomération

zone UC1 



UC.II.2.Volumétrie

UC.II.2.a. Hauteur

Zone	Hauteur maximum
UC1	9 m (soit R+1+combles/attiques)
UC2	ou 7 m en cas de toiture-terrasse (soit R+1) 

Extrait du projet PLUi-HM en élaboration

page 113

TITRE 5 DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES LIEES A LA ZONE UC

